

ÉMISSIONS D'ANHYDRIDE SULFUREUX DANS L'EST DU CANADA
(en milliers de tonnes)

	Situation en 1980	Situation actuelle	Objectifs pour 1994
Manitoba	738	485	550
Ontario	2 194	1 315	885
Québec	1 085	620	600
Nouveau-Brunswick	215	145	185
Ile-du-Prince-Édouard	6	2	5
Nouvelle-Écosse	219	180	204
Terre-Neuve	59	45	45
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Total	4 516	2 792	2 474 *

* Les gouvernements se sont engagés à se répartir d'ici à 1994 les 174 000 tonnes dont il faut encore réduire les émissions.

DÉPLACEMENTS TRANSFRONTIÈRES D'ANHYDRIDE SULFUREUX
(en millions de tonnes)

	1980	Niveau actuel	1995
Des États-Unis vers le Canada	3,8	3,2	3,5-4,2*
Du Canada vers les États-Unis	1,5	1,0	0,8

* Fondé sur les prévisions des États-Unis

Grands Lacs

Le Canada et les États-Unis ont collaboré avec succès pour remédier aux problèmes écologiques observés dans ces eaux limitrophes, notamment dans le cadre des Accords de 1972 et de 1978 sur la qualité des eaux des Grands Lacs. Ils s'engageaient, dans ces deux ententes, à restaurer et améliorer la qualité de l'eau des Grands Lacs, et confiaient à la Commission mixte internationale le soin de suivre la situation de près et de faire rapport sur les progrès réalisés. L'Accord de 1972 était axé sur la pollution causée par les phosphates et fixait notamment des cibles et des échéanciers pour sa réduction. Ces objectifs ont généralement été atteints. L'Accord de 1978 portait surtout sur